

Initiatives ministérielles

mois de temps, que la moitié de vos collègues ne sont jamais présents au Parlement.

[Traduction]

M. Riis: Monsieur le Président, j'ai une seule observation. Le député a parlé d'un de mes collègues qui posait une question. J'ai dit qu'il n'avait à s'exprimer que dans une seule langue.

Monsieur le Président, je ne crois pas que cela soit nécessaire à la Chambre. Nous pouvons nous exprimer dans l'une ou l'autre des langues officielles. Je n'ai pas à me sentir obligé de parler l'une de préférence à l'autre.

Mais, monsieur le Président, vous admettez, à votre poste de Président, que. . .

M. Saint-Julien: Je n'ai rien compris en anglais. C'est pour cela.

M. Riis: Monsieur le Président, j'ai soutenu plus tôt qu'il était inopportun de discuter de cette motion, et le Président a dit qu'il se prononcerait très bientôt sur cet argument. Je sollicite le droit de pouvoir proposer un amendement après que le Président aura rendu sa décision. Pour le moment, je ne pense pas que l'amendement ait été proposé ni que mon sous-amendement serait recevable étant donné ce que j'espère que le Président dira lorsqu'il rendra sa décision.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Un mot simplement pour signaler que la Présidence aura sans doute noté la remarque de l'honorable député de Kamloops et qu'elle rendra sa décision dans les meilleurs délais.

La parole est à l'honorable député de Surrey—White Rock—South Langley.

[Traduction]

M. Benno Friesen (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, je suis le débat non seulement depuis les deux ou trois heures qui viennent de passer, mais depuis les nombreuses années que je siége à la Chambre avec certains de mes collègues ici de Terre-Neuve. Nous avons consacré beaucoup d'intérêt à la question au fil des années.

J'ai été élu ici pour la première fois en 1974, et je me rappelle très clairement les attitudes que certains des députés de cette époque avaient encore à l'égard des nouvelles règles qui avaient été adoptées en 1969, je crois, et qui avaient modifié considérablement le Règlement. Ils en avaient encore des convulsions en pensant aux changements radicaux qui avaient été opérés, comme

les journées de l'opposition qui remplaçaient l'étude en comité plénier d'un tas de projets de loi, surtout les mesures financières.

Le changement est toujours difficile à accepter, mais je tiens à féliciter tout d'abord le leader parlementaire du Parti libéral pour la contribution qu'il a apportée aujourd'hui au débat. Il a très bien parlé et il a beaucoup contribué à la compréhension des questions dont nous sommes saisis. Il l'a fait sans parti pris et dans toute la mesure où cela peut se faire ainsi à la Chambre, et nous ne pouvons pas toujours nous défaire de l'esprit de parti, mais il y a très bien réussi. Je tiens donc à l'en féliciter. Je ne puis en dire autant pour le leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique.

Nous devrions confier à quelqu'un ici la tâche d'enregistrer le nombre des clichés que le député de Kamloops peut débiter dans une de ses interventions de 10 ou 20 minutes. Il est presque impossible de les compter tant il en sème. Il vaut la peine de noter qu'il a parlé de la nécessité de débattre davantage de la question, du bâillement du Parlement et autres clichés qui sortent si généreusement de sa bouche, mais quand nous lui avons offert la possibilité de prolonger le débat de sorte que ses collègues puissent y participer, il a répondu: «Non, nous ne voulons pas qu'on prolonge le débat. Nous voulons seulement parler de la façon dont on bâillonne le Parlement.» On leur donne la chance de parler, et ils disent non.

Nous en avons eu une autre manifestation. J'ai noté que le Nouveau Parti démocratique s'oppose notamment au fait que nous voulons modifier le calendrier des séances de la Chambre. Une semaine par mois, nous n'aurions pas à siéger à la Chambre et nous pourrions travailler dans notre circonscription. Cette idée ne plaît pas au néo-démocrates. Pourtant, ils ont déjà un système de rotation. Ils le font déjà. Ils passent une semaine par mois dans leur circonscription.

• (1830)

Une voix: C'est vrai.

M. Friesen: Ils ne veulent pas appuyer officiellement cette pratique. Ils veulent le faire en douce pour que personne ne le remarque.

Je l'ai remarqué, particulièrement ce matin. Au moment où ce parti qui s'intéresse tellement aux pays en développement avait l'occasion d'appuyer le président d'un pays comme le Mexique, seulement 15 de ses députés étaient présents; je les ai comptés. Ainsi, 35 p. 100 seulement de membres du caucus néo-démocrate étaient ici, ce qui veut dire que 65 p. 100 étaient ailleurs. Pour-